



Informations communales

Junin 2021

- ▶ **Recensement militaire** : Nous rappelons que les jeunes garçons et filles **né(e)s en 2005** doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile à partir du mois où ils atteignent leurs 16 ans. Apporter le livret de famille.
- ▶ **Espaces Jeux du lundi 7 juin 2021** à la garderie périscolaire de 9H30 à 11H30.
- ▶ **Ludothèque Itinérante mercredi 2 juin 2021** à la salle multifonctions de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00.
- ▶ **Désignation des représentants à l'Association Foncière de Remembrement de la commune de Hénansal** :
Nommé par la commune :
BAUDET Tanguy – La Malingeais
HAMON Joël – La Motte Rouge
LEMEE Serge – La salle
PIQUET Olivier – La Métairie Neuve
Nommé par la Chambre d'Agriculture :
BRIEND Guy – Les Portes Plestins
BAUDET Vincent – Les Touches
CARFANTAN Didier – La Ville Bellanger
GUINARD Alexandre – La Ville Moussard
- ▶ **Couple avec un enfant recherche location sur Hénansal. Nous contacter au 06.64.14.43.21**
- ▶ **A louer à St Denoual** : Maison de campagne avec pièce de vie, cheminée, salle d'eau, wc, bureau. A l'étage, 2 chambres, wc. Cour, dépendance et jardin. 530 € contact au 02.96.31.50.84
- ▶ **Inscription au transport scolaire pour l'année 2021-2022** : Pour l'année 2021-2022, l'inscription sera possible à compter du 26 mai. Elle s'effectuera en ligne sur l'adresse distribus.bzh jusqu'au 20 juillet 2021. Pour toutes informations, contacter la plate-forme de mobilités de notre transporteur au 0 800 18 10 10 ou par courriel à contact.distribus@transdev.com
- ▶ **Elections départementales et régionales du 27 Juin 2021** : Pour rappel, les prochaines élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin prochain. En raison des contraintes sanitaires et de cette double élection, le vote aura lieu au foyer rural. Vote par procuration : Toutes les informations sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604> Vous pouvez dès à présent effectuer votre procuration.



Urbanisme

Mai

Permis de construire :

PC 02207721Q0011 – Rue de l'Eglise – Rénovation et Extension de l'habitation

Déclaration de travaux :

DP 02207721Q0010 – Les Salles – Création d'un abri de jardin

DP 02207721Q0011 – 24, Lotissement de Bel Air – Clôture

DP 02207721Q0012 – Beauvais – Carport

DP 02207721Q0013 – Philippottes – Clôture

Horaires d'ouverture de la Mairie:

- lundi de 8h30 à 12h30 / fermé
- mardi de 8h30 à 12h30 / de 13h30 à 17h00
- mercredi de 8h30 à 12h30 / fermé
- jeudi de 8h30 à 12h30 / de 13h30 à 17h00
- vendredi de 8h30 à 12h30 / fermé

Permanence des élus :
tous les samedis matin de 10h30 à 12h00

L'agence postale est ouverte tous les matins :
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00



Le Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le 3 mai 2021 sous la présidence de Sylvie HERVO, Maire

Absents excusés : Régine OLERON représentée par Anne-Sophie URFIE

-Sentier sportif pluridisciplinaire : estimation des travaux et consultation des entreprises :

Madame le Maire propose au conseil municipal les plans du futur sentier sportif pluridisciplinaire ainsi que l'estimation des travaux établis par l'entreprise PLCE. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet et l'estimation des travaux concernant la création du sentier sportif pluridisciplinaire et autorise Madame le Maire à lancer une consultation selon la procédure adaptée pour le projet susvisé.

-Panneaux ADAC - Choix de l'entreprise suite à l'ouverture des plis :

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'ouverture des plis pour le programme de renouvellement de signalisation et l'analyse a eu lieu le 14 Avril 2021 par l'ADAC, 7 Rue St benoit 22000 SAINT-BRIEUC. Trois entreprises ont répondu au marché : SIGNAUX GIROD, SELF SIGNAL, HELIOS ATLANTIQUE/LACROIX SIGNALISATION.

Suite à l'analyse des offres établie par l'ADAC : L'entreprise ayant obtenu la meilleure note pour le programme de renouvellement de signalisation est l'entreprise SIGNAUX GIROD.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise Signaux GIROD, 881 Route des fontaines, BP 30004 Bellefontaine 39401 MOREZ Cedex et sous-traitant SIGNAUX GIROD OUEST - 35 590 SAINT-GILLES ; pour le programme de renouvellement de signalisation.

L'entreprise a obtenu un total de 20 points sur 20. Celle-ci est la mieux disante pour un montant de 31 493,27€ HT soit 37 791.92€TTC

-Demande d'approbation du devis de PLCE pour la Mission de Conseil Panneaux directionnels et mise en sécurité :

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de renouvellement de panneaux directionnels pour être en conformité et compléter la future numérotation de la commune, ainsi que pour sécuriser certains lieux dangereux.

L'entreprise PLCE propose de réaliser les missions de conseils et études techniques pour le renouvellement de panneaux directionnels et la mise en sécurité de certains lieux de la commune. Les honoraires s'élèvent à 575 € HT par jour d'intervention soit 690€ TTC par jour. Le temps pour cette mission de conseil est estimé à deux jours.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'accepter la rémunération telle que définie par l'entreprise PLCE pour réaliser les missions de conseil. Vote : Pour : 14 / Contre : 1 / Abstention : 0

-Proposition de devis : peintures école et la rénovation du bandeau devant le foyer :

Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'il est prévu de faire des travaux de peintures à l'école et la rénovation du bandeau devant le foyer rural. Madame le Maire présente deux devis : Un devis émis par l'entreprise Peintures du Gouessant, 12 Rue des Gastadours 22400 LAMBALLE et un autre devis émis par SARL les peintures du Frémur, Le parc 22240 LA BOUILLIE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de retenir l'entreprise SARL les Peintures du Frémur pour les travaux de peintures à l'école et le bandeau du foyer rural.

-SDE : pose de prises de courant classique pour les illuminations du bourg :

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le projet d'éclairage public, pour la pose de 17 Prises de courant classique pour les illuminations du Bourg, présenté par le syndicat Départemental d'Energie des côtes d'Armor pour un montant estimatif de 4 536€ TTC. La commune participe de 2730€, le reste est pris en charge par le SDE.

-Attribution des subventions 2021 : complément :

Madame Le Maire explique au Conseil Municipal qu'elle a reçu une demande de subventions pour l'année 2021 de la part de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Ploufragan. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'attribuer 300 € pour 6 apprentis soit 50€ par apprenti à la chambre de métiers et de l'artisanat - 22440 PLOUFRAGAN.

-Passage à la nomenclature M57 :

La M57 est l'instruction budgétaire et comptable la plus récente, la plus avancée en termes d'exigences comptables et la plus complète. Elle a été conçue pour retracer l'ensemble des compétences susceptibles d'être exercées par les collectivités territoriales. Le référentiel M57 sera généralisé au 1er janvier 2024. Une mise en œuvre anticipée étant possible, il est ainsi proposé au conseil d'adopter la nomenclature M57 au 1er janvier 2022. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'adopter la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2022 pour les budgets répondant à la nomenclature M14 avant cette date, à savoir le budget principal et le budget lotissement de Bel air.

-Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à la CLETC :

Madame le Maire explique au conseil que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) est chargée d'évaluer les transferts de ressources (fiscalité) et de compétences entre l'EPCI (Lamballe Terre et Mer) et les communes. Son travail contribue à assurer la neutralité financière des compétences transférées en apportant information et transparence aux travaux d'évaluation conduits sous son égide. Ses conclusions font l'objet d'un rapport qui sert de support à l'assemblée communautaire pour fixer les attributions de compensation. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de désigner Madame Sylvie HERVO, Représentant titulaire et Monsieur Yvonnick GOUAULT, Représentant suppléant

-Points divers

- Dispositif ICI : Madame le Maire présente au conseil le nouveau dispositif mis en place par Lamballe Terre et MER : ICI (Inter Collectivité Infos). Il s'agit de la mise en commun de procédures et d'informations pour les agents en charge de l'accueil des mairies via une base de données. Celle-ci sera commune à toutes les collectivités de Lamballe Terre et Mer. Le but de ce dispositif est de donner une information de premier niveau à tous usagers sur n'importe quelle demande formulée.
- Devis rabotage signé : Le devis concernant le rabotage de la RD52 en bas du bourg a été signé avec l'entreprise COLAS pour un montant de 5 964 € TTC.
- Croix du Plessis : Le devis a été signé avec l'entreprise Marquez pour la rénovation de la croix du Plessis pour un montant de 1800€.
- Electricité église : Des travaux de mise aux normes de l'électricité sont à faire à l'église. Le devis présenté par Mr Eric Bouguet a été signé pour un montant de 2 657.40 € TTC.
- Ordinateurs mairie : Les ordinateurs de la mairie ont été installés le 22 avril dernier.
- Classe orchestre : Les communes de HENANSAL et QUINTENIC ainsi que l'Amicale Laïque et les institutrices ont émis un avis favorable à la reconduction de l'orchestre à l'école pour la rentrée scolaire 2021-2022. Lamballe Terre et Mer doit donner sa réponse dans les prochaines semaines.
- Subvention du département au titre du 2eme plan de relance : Madame le Maire informe le conseil municipal que la commune a reçu la somme de 26 600 € au titre du 2eme plan de relance du département pour le projet de sentier pluridisciplinaire et le pump track.
- Antenne TDF : Le conseil municipal décide de refuser la proposition d'achat des 153 m² sur lesquels se trouve l'antenne BOUYGUES à Philipportes. La commune va continuer le bail qui est en cours jusqu'en 2027.
- Compte rendu de Nathalie GESREL, adjointe, sur le réseau bibliothèque de Lamballe Terre et Mer
- Travaux RTE – Retour sur le busage à la Vallée : Madame le Maire fait part au conseil municipal de la contestation d'un riverain de La Vallée concernant le busage temporaire effectué dans le cadre des travaux de RTE pour les éoliennes. Initialement, RTE a missionné l'entreprise LESSARD pour buser la route de la Vallée le temps des travaux et ensuite celle-ci devait enlever intégralement ce busage. Madame le Maire a été consultée par l'entreprise LESSARD, suite à la demande d'un riverain pour garder tout le busage. Après consultation auprès du professionnel PLCE, missionné pour surveiller ces travaux, Madame le Maire a décidé d'en garder une partie pour faciliter l'accès des entrées de fermes et champs mais aussi pour la sécurité et pérenniser la voirie, alors que tout devait être enlevé par l'entreprise LESSARD.
- Elections départementales et régionales du 20 et 27 juin prochain : Pour les prochaines élections, le vote aura lieu au foyer rural en raison du contexte sanitaire. Après avoir reçu les instructions de la préfecture, deux bureaux de vote seront mis en place : un pour les départementales et un pour les régionales. Les tours de permanences des élus pour ces deux journées ont été constitués.

Prochaine réunion de conseil : le 14 juin 2021



Vie Communale et Associative

✚ LE DOEUFF BAR : REOUVERTURE LE 9 JUIN 2021

Le DOEUFF BAR vous informe de sa réouverture le 9 juin prochain (si le gouvernement maintient sa décision), après ces 8 mois de fermeture, très longs. Le bar étant un lieu de rencontres, de dialogues pour les locaux et autres, il est donc temps de réouvrir avec le respect des gestes barrières et de toutes les dispositions nécessaires.

Pour rappel, et ce depuis 13 ans et demi, le DOEUFF BAR vous propose la vente de Tabac, articles fumeurs, presses quotidienne, jeux de grattage ... tous les jours sauf le lundi. En espérant vous revoir, vous rencontrer nombreux rapidement ! Prenez soin de vous et à bientôt !

✚ Association CLOE

Nous vous attendons nombreux le dimanche 12 septembre prochain sur le site de la Ferme d'Antan au St Esprit des Bois à Plédéliac. Journée de Solidarité au profit de l'association C.L.O.E. Dès 9h rando pédestre, repas grillades le midi sous abri, 14h rando pédestre, musique, jeux, quizz, structure gonflable, pêche à la ligne (enfants) et le célèbre stand C.L.O.E (bibelots, vêtements, articles tissu, bric à brac). Nous comptons sur vous. A très vite !



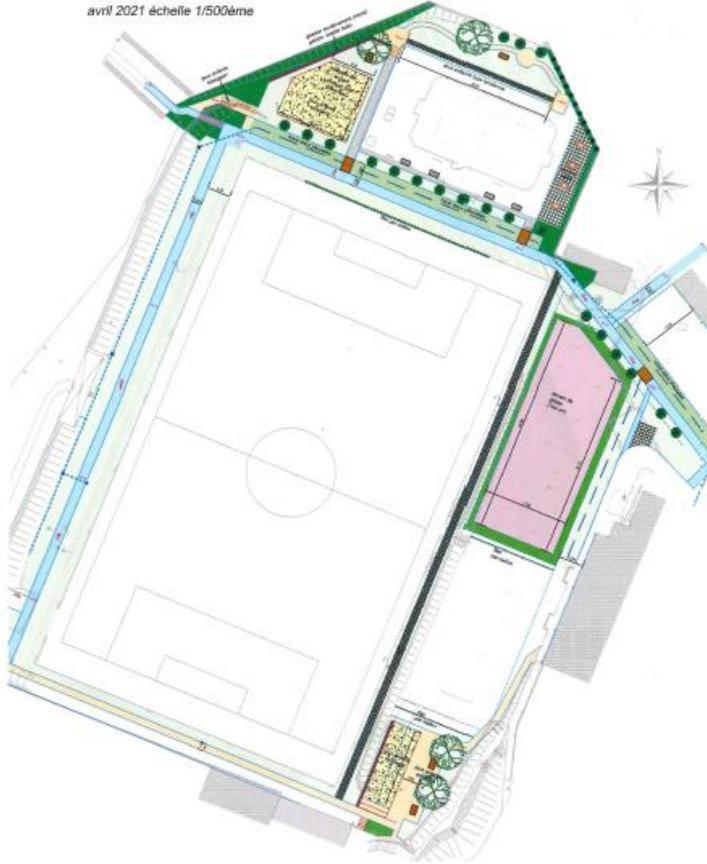
✚ **Le Marche de Lylou** sera présent dans le foyer situé rue du stade du mercredi 16 au vendredi 18 juin 2021 de 10h à 19h pour vous présenter une collection de vêtements pour femmes et accessoires de mode. Vous pouvez dès à présent repérer vos articles sur le site internet www.lemarchedelylou.fr



Commune d'Hénansal

Aménagement de l'espace sportif Avant-Projet

avril 2021 échelle 1/500ème



Adaptation et Avant-projet

- Repositionnement terrain de glisse
- Réaménagement Espaces jeux enfants
- Renforcement traitement paysager
- Prolongement cheminements

- Liaisons douces piétons/vélos
- Cheminement sportif
- Zone de pique-nique (table bois, poubelles,...)
- Zone d'agrée sportif
- Zone terrain de glisse
- Terrain jeux enfants



L'aménagement du sentier pluridisciplinaire sportif autour du terrain des sports est un projet important pour l'attractivité et le dynamisme de notre commune.

Ce projet vise à valoriser et compléter cet espace sportif. Ce lieu sera entièrement repensé en un espace de vie convivial intergénérationnel, un lieu de rencontre accessible et réservé aux usagers piétons et sportifs.

Ce nouvel aménagement comprend 2 volets :

► Un volet sportif : Pour compléter les équipements sportifs déjà présent, il a été décidé d'aménager un terrain de glisse type Pump Track (voir photo ci-dessus), une zone d'agrées pour pratiquer la musculation et des liaisons douces et sentiers en sable stabilisé pour la marche et la course. Chacun pourra s'adonner aux sports avec la variété d'activités qui seront proposées.

► Un volet convivialité et détente : L'aire de jeux pour enfants sera complétée et améliorée. Des espaces pique-nique et détente seront installés. L'espace jeux de boules sera lui aussi rénové et agrandi. L'ensemble de ces espaces formeront un lieu propice pour la détente où l'on peut s'asseoir, discuter, se rencontrer. Ils seront matérialisés avec des tables et bancs, murets et agréments paysagers.

Les photos ci-dessus donnent une idée du projet et des futurs aménagements effectués. L'appel d'offre pour le projet va être lancé fin mai et nous espérons que le projet sera terminé pour la fin d'année 2021.

Sylvie HERVO, Maire

Date limite d'envoi d'article pour le prochain numéro :

14 juin 2021

Imprimeur gérant : Sylvie HERVO,
maire de Hénansal

Mairie de Hénansal
2 rue de la Mairie – 22400 HENANSAL
Tél. : 02 96 31 50 02
Mail : commune.henansal@wanadoo.fr
www.henansal.fr